

Réseau Mixte algéro-français  
« Langue française et Expressions francophones »  
<http://lafef.net/spip.php?sommaire>

## **Bourses de cotutelles de thèses algéro-françaises de doctorat 2016**

### **Appel à candidatures**

Le Réseau LaFEF offre pour l'année 2016 cinq bourses de cotutelles de thèses, financées par l'Institut Français d'Algérie, pour contribuer aux mobilités étudiantes entre la France et l'Algérie dans les deux sens.

Les candidat-e-s éligibles doivent être inscrit-e-s pour l'année universitaire 2015-16 ou 2016-17 en Doctorat en 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année avec cotutelle signée entre une université algérienne et une université française (ou en cours de signature avec engagement de l'université de première inscription que la cotutelle sera signée si la bourse est octroyée, NB : versement de la bourse uniquement sur transmission préalable de la convention de cotutelle signée).

Le sujet de recherche de doctorat doit impérativement concerner en partie ou totalement l'Algérie, dans les domaines couverts par le Réseau LaFEF : sciences du langage, littérature francophone et/ou comparée, didactique des langues.

La bourse porte sur un séjour annuel de quatre à six mois (fractionnés ou non) et se monte à 6400€ tout compris. Elle permet la prise en charge du voyage et du séjour. Le séjour doit se dérouler en 2016 ou au premier semestre 2017. Le réseau LaFEF s'efforcera, si son budget le lui permet, d'accompagner les thèses en cotutelles retenues sur les années de déroulement de la thèse avec un maximum de 3 années universitaires.

Le dossier présenté doit donner de façon précise les éléments suivants :

- Etat-civil et coordonnées (avec copie du passeport)
- Convention de cotutelle signée (ou en cours de signature avec engagement de l'université de première inscription que la cotutelle sera signée si la bourse est octroyée ; NB : le versement de la bourse se fera uniquement sur transmission préalable de la convention de cotutelle signée)

- CV (avec copie du dernier diplôme universitaire obtenu, carte d'étudiant prouvant l'inscription en cours, attestation des codirecteurs / codirectrices de recherche de l'inscription probable en 2016-17 si séjour en 2017)
- Présentation détaillée du sujet de thèse (problématique, contexte social et scientifique, méthode, terrains éventuels, résultats attendus, bibliographie...) et de son avancement éventuel
- Avis motivé des codirecteurs / codirectrices de recherche sur la pertinence de la demande de bourse et sur la qualité du projet de recherche
- Notes de 2<sup>e</sup> année de master ou magistère le cas échéant

Le dossier complet est à envoyer au plus tard le 3 Juillet 2016 en version électronique dans un dossier zipé ne dépassant pas 12 mégaoctets à [lafef.coordination@gmail.com](mailto:lafef.coordination@gmail.com). Un accusé de réception sera systématiquement envoyé.

Le Conseil Scientifique du Réseau LaFEF examinera les dossiers en juillet et donnera une réponse à la rentrée de septembre 2016.

Philippe BLANCHET  
Professeur à l'université Rennes 2  
Laboratoire PREFics EA 4246  
Coordonnateur français du Réseau LaFEF  
[edaf.coordination@gmail.com](mailto:edaf.coordination@gmail.com)